



Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le

ID : 083-218300432-20250929-25DE043-DE

Collobrières

Village de Caractère

REGIE DE L'EAU POTABLE

Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public de l'Eau Potable

Exercice 2024

DCM 25.



I. Le service

Compétences :

Le service de l'eau potable est géré au niveau communal par la Commune de COLLOBRIERES. Les compétences liées au service sont :

- Production
- Protection des points de prélèvement
- Traitement
- Transport
- Stockage
- Distribution

Gestion :

Le Territoire desservi comprend uniquement la commune de COLLOBRIERES. Il n'existe pas de CCSPL (Commission consultative des services publics locaux, obligatoire dans les communes de plus de 10 000 habitants).

Le service est exploité en régie avec autonomie financière depuis le 1^{er} mars 2013.

Les missions d'exploitation technique sont sous-traitées à la société SEERC-Eaux de Provence par un contrat de prestation de service depuis le 1^{er} janvier 2019 et s'achevant le 31/10/24.

A l'issue d'une procédure de consultation des entreprises, un nouveau marché d'exploitation a été conclu avec la société Suez, démarré le 1/11 pour 1 an renouvelable et qui comprend :

- la fourniture d'eau potable aux usagers
- le bon fonctionnement, l'entretien, la surveillance et la maintenance des ouvrages et installations ainsi que le renouvellement des équipements
- la tenue à jour les documents techniques du service (inventaire, plans, etc.)
- la relève des compteurs
- la fourniture à la Collectivité des renseignements et conseils relatifs aux ouvrages et au fonctionnement du service.

Le service à la clientèle est assuré directement par la Régie :

- souscription des abonnements,
- information des consommateurs,
- gestion des réclamations,
- émission et recouvrement des factures.

La régie n'emploie pas d'agent à temps plein. Interviennent un responsable de service, un agent administratif, un agent administratif financier, un responsable technique, et un agent technique.

A noté que par délibération du 09/12/24 la distribution d'eau brute aux usagers raccordés sur le réseau d'adduction des sources a été régularisée par la création d'un service communal des eaux brutes, faisant l'objet d'un règlement, de contrats et de tarifs distincts l'eau potable.

Population desservie : 1734 habitants¹

Nombre d'abonnés : 1130 contrats représentant 1642 abonnements.

¹ Estimation basée sur la population INSEE : 90% population légale

Remarque : ce chiffre est en baisse par rapport à 2023 d'adduction ont été sortis des contrats pour être transférés en contrats d'eau brute.

Linéaire du réseau : 36 935 ml m dont 16 700 ml d'adduction et 20 235 ml de distribution - mis à jour dans le cadre de la fin de contrat, et augmenté de l'extension du réseau rue Frédéric Mistral.

II. Bilan hydraulique

Stratégie de mobilisation et de distribution de la ressource en eau :

Depuis 1891 année d'achèvement des travaux d'alimentation en eau de la commune, le village était seulement alimenté par les 8 captages des Maures, sources captées et acheminées jusqu'au réservoir du camping.

Dans les années 80, Collobrières et Pierrefeu ont adhéré au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau des Communes de la Région Est de Toulon (SIAECRET). L'eau achetée est acheminée depuis l'usine de Carnoules (en provenance du barrage de Carcès) ou de l'usine des Maurettes (achat direct au Canal de Provence) via Pierrefeu jusqu'à la station de pompage de La Rode où elle est retraitée.

La structure du réseau permet d'alimenter le village et sa périphérie par l'une ou l'autre des ressources (sources ou achats d'eau) en fonction des besoins. L'utilisation des ressources propres, moins coûteuse, est privilégiée. Les achats d'eau sont utilisés en appoint estival ou en secours des ressources propres pendant l'hiver. Trois stratégies sont mises en œuvre, par ordre de préférence :

1. L'eau produite par les sources arrive au camping pour traitement, alimente le village et la station de pompage de la Coopérative, d'où elle est renvoyée vers les réservoirs des Claux desservant quartiers les Mourats, Les Claux, Ste Marguerite et les quartiers ouest du village (Grès, route des Maures). Le centre Jean Itard reste alimenté par les achats d'eau depuis la station de pompage de La Rode.
2. Seul le village est alimenté par les ressources propres, et les achats d'eau sont renvoyés depuis la station de La Rode jusqu'à la station de la Coopérative pour alimenter les réservoirs des Claux et les quartiers ouest du village.
3. En cas d'insuffisance des ressources propres, les achats d'eau en provenance de La Rode transitant par la station de la Coopérative, peuvent alimenter le village par La Tour et Sibille et compléter le remplissage du réservoir du Camping.

C'est la quantité d'eau des sources disponible qui conditionne la stratégie. En général, la stratégie 1 est mise en œuvre l'hiver et le printemps, stratégie 2 en été et automne. La troisième stratégie intervient en période de sécheresse ou au plus fort de l'été quand la demande en eau est importante (nombre d'usagers plus important, arrosage, remplissage piscine etc).

Cette double alimentation sécurise le service en cas d'incident sur une partie du réseau. La composition de l'eau distribuée n'est donc pas la même selon la pluviométrie, la période de l'année, la position de l'abonné sur le réseau. C'est la dureté de l'eau qui diffère selon la provenance de l'eau : l'eau achetée est plutôt calcaire alors que l'eau des sources est plutôt « agressive ».

Pour information, 1 m³ d'eau est acheté 1.466€ au SIAECRET en 2024² alors que le même m³ provenant des sources est livré gratuitement par la nature. A cela bien sûr il faut ajouter les coûts de traitement et d'acheminement de l'eau jusqu'aux abonnés, les investissements pour renouvellement des équipements, le remboursement des emprunts, les frais de gestion du service.

² Source : SIAEAU RPQS 2024

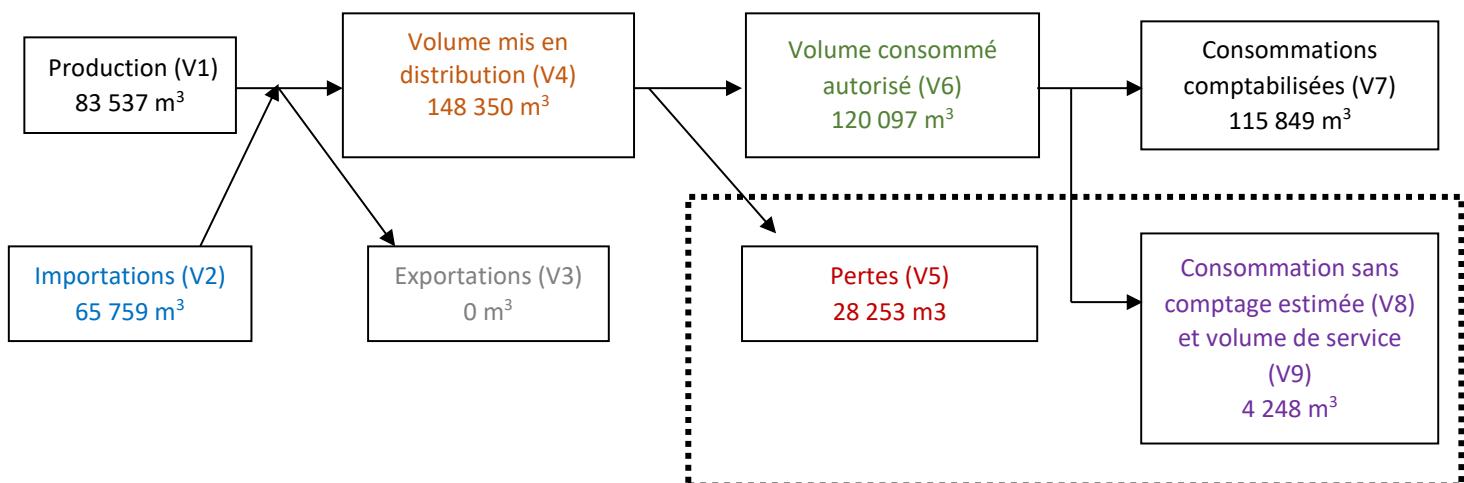
Synthèse des volumes :

Les volumes produits sont les volumes prélevés depuis les 8 captages utilisés pour l'AEP :

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux ⁽¹⁾	Indice de protection
Prélèvement Les Maurés	Eau souterraine	200 000 m ³ /an	100%
Prélèvement l'Obavis	Eau souterraine	totalité	100%
Prélèvement Les Sauvettes 4 et Gréou	Eau souterraine	200 000 m ³ /an	100%
Prélèvement Les Sauvettes 1, 2 et 3	Eau souterraine	200 000 m ³ /an	100%
Prélèvement Rouve Gavot	Eau souterraine	totalité	100%

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP

Rendement du réseau :



Le volume prélevé correspond à la production des captages : ce volume est très dépendant de la pluviométrie. Les travaux de réhabilitation du réseau d'adduction réalisés en 2012 et 2018 ont permis d'améliorer la production.

Le volume de service production correspond au surplus d'eau des sources captées non introduit dans le réseau en période hivernale, et rejetée au milieu naturel.

Le volume importé (V2) correspond aux achats d'eau au SIACRET.

Le volume mis en distribution (V4) correspond au volume d'eau introduit dans le réseau de distribution d'eau potable. Il est égal au volume produit par les installations du contrat auquel on ajoute les volumes d'eau potable importés (achats d'eau).

Le volume livré gratuitement au réseau est compris dans les consommations comptabilisées et représente les dégrèvements accordés conformément à la loi suite à des surconsommations anormales (fuites sur canalisations privées).

Les consommations sans comptage estimées (V8) et le volume de service (V9) sont des estimations effectuées conformément à la méthodologie officielle de l'ASTEE, ils permettent d'estimer les volumes liés aux essais sur poteaux incendie, nettoyage des réservoirs, analyseurs de chlore, etc.

La pluviométrie plus favorable que l'année précédente explique la hausse des volumes produits et par conséquent la baisse des volumes importés.

Remarque : depuis 2022, la période de calcul du rendement de réseau est modifiée pour être cohérente avec les périodes de relèves des compteurs (= volumes relevés). Ainsi, on ne prend plus en compte l'année civile (1^{er} janvier/31 décembre) comme précédemment, mais la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025, correspondant aux 1^{er} et 2^{ème} semestres 2024 pour la facturation.

Indice Linéaire de Pertes (ILP) : 3.83

Indice Linéaire des Volumes Non Comptés (ILVNC) : 4.40 m³/km/j

Rendement réseau : 80%

Rendement hors volumes non comptés³ : 78%, contre 83% l'année précédente

Précisions :

Le contrat d'exploitation prévoit une pénalité en cas de baisse de rendement, pour inciter le titulaire à la surveillance du réseau.

III. La qualité :

En plus du contrôle sanitaire, officiel et légal exercé par le Préfet via l'ARS (Agence Régionale de Santé), l'exploitant assure une surveillance et réalise des autocontrôles sur le réseau chaque semaine. Rappelons que l'eau du robinet est en France l'aliment le plus contrôlé.

Les prélèvements effectués par l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2024 ont donné des résultats 100% conformes⁴ au niveau microbiologique, physico-chimique, et organoleptique.

En outre, les recherches régulières effectuées par l'ARS de manière aléatoire sur plusieurs points du réseau, montrent une eau conforme aux limites de qualité pour les paramètres plomb, cuivre et nickel.

IV. L'exploitation

Le réseau :

Pas de recherches de fuite sur réseau en 2024.

3 réparations de fuites sur canalisations et 12 sur partie publique branchements en 2024

Les ouvrages de production :

Nettoyage annuel des réservoirs en janvier 2024.

A noter qu'avec un taux moyen de renouvellement du réseau de distribution sur 5 ans de 1.88%/an, le service est plus performant que la moyenne (0,63 % moyenne en France).

³ Les volumes non comptés sont issus d'estimations dont le calcul est encadré par l'ASTEE

⁴ Cf info factures ARS en annexe

V. Faits marquants de l'exercice :

- Administratif :
 - o 2 avenants à la prestation de service SUEZ + nouveau marché 1^{er} novembre
 - o Finalisation mise à jour schéma directeur d'eau potable et PGSSE
 - o Conclusion d'un contrat avec le médiateur de l'eau Centre de la médiation de la consommation des conciliateurs de justice CM2C
 - o Création d'un service des eaux brutes
- Production :
 - o Sécheresse : situation d'alerte en aout
 - o Remplacement télésurveillance et variateur station coopérative
 - o vol du portillon captage Sauvettes 3
- Réseaux :
 - o Extension réseau rue Frédéric Mistral
 - o Lancement travaux réhabilitation voirie et réseaux Place St Jean et abords
 - o Fuites réseau : dégradation ventouse réseau entrée chemin du Peyrol par camions accédant aux parcelles de vignes
 - o Fuites branchements partie publique : rue des Jardins, chemin Godissard, imp Pinède, rue Galilée avec dégât des eaux chez voisin CAYOL, route des Vaucanes, ...
 - o Problème retour d'eau d'un abonné disposant d'un captage privé branché sur le même réseau intérieur, par manque d'entretien de son dispositif anti-retour (clapet) = risque sanitaire de pollution du réseau ;
 - o Fermeture 3 branchements pour impayés dont 2 régularisés depuis.

Dans le cadre de la fin du contrat d'exploitation, Suez a effectué des travaux d'entretien sur plusieurs stations (cf liste en fin de rapport).

VI. Les finances⁵

Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement ont été de 69 528.42 € dont 35% de remboursement de capital d'emprunt du prêt relais pour la subvention travaux des sources.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 100 028.90 € et correspondent à la dotation aux amortissements.

Section de fonctionnement :

Dépenses : 353 730.48 € dont 63% de charges d'entretien et réparation de matériel, correspondant au contrat de prestation de service avec Suez, et 23% de dotation aux amortissements.

⁵ Pour plus de précisions cf. explications données lors du vote du CFU 2024

Recettes : 337 245.81 € (320 114 € en 2023) dont 93% correspondant à la redevance d'eau potable

A noter une augmentation de 5 % des recettes de vente d'eau due au décalage dans la facturation, le lot des redressements et estimés 1er Sem 2023 n'avait pas pu être facturé sur l'exercice 2023.

Mais volume facturé en hausse : 111 554 m³ (contre 106 642 en 2023)

Facture d'eau type (120 m³/an) : 333.25€ TTC au 1^{er} janvier 2025 contre 288.23€ TTC l'année précédente ;

Prix du m³ : 2,78€ TTC

Remarques :

La formule de variation automatique des prix selon des index économiques, prévue dans la délibération fixant les tarifs, n'est pas appliquée sur les factures des abonnés. Cette formule est la même que celle prévue dans le contrat de prestation de service, et appliquée par le prestataire sur les factures d'intervention. Cela génère une diminution du résultat de la section de fonctionnement, surtout depuis l'augmentation des indices de l'électricité et des matières premières.

Les prix ont été fixés par délibération n°20.69 (valables au 01/01/24 mais modifiés pour le 01/01/25) :

TARIFS APPLICABLES AUX USAGERS**DU SERVICE DE L'EAU POTABLE*****Usagers ordinaires*****Redevance d'eau potable :**

- abonnement par logement et/ou local professionnel desservi, payable au semestre et d'avance* **34 Euros HT** par semestre
- part proportionnelle par m³ d'eau prélevé sur le réseau public de distribution d'eau potable* :
 - T1 tranche de consommation inférieure ou égale à 60 m³ /an **1,20 Euros HT**
 - T2 tranche de consommation supérieure à 60 et inférieure ou égale à 120 m³ /an **1,44 Euros HT**
 - T3 tranche de consommation supérieure à 120 et inférieure ou égale à 200 m³ /an **1,56 Euros HT**
 - T4 tranche de consommation supérieure à 200 m³ /an **1,68 Euros HT**
- frais d'accès au service** **15 Euros HT**
- frais de résiliation d'un abonnement** **10 Euros HT**
- frais de fermeture ou de réouverture de branchement** **34 Euros HT**
- frais d'expertise du compteur** **sur devis**
- pénalité financière pour non respect du règlement de service..... **150 Euros (pas de TVA)**

Usagers spéciaux, Usagers temporaires

NEANT

Travaux effectués par la Régie

Cf bordereau joint

+ Redevance Agence de l'Eau pour pollution domestique : 0,27 € par m³ pour 2020+ Redevance Agence de l'Eau pour prélèvement d'eau : 0,10 € par m³

Taux de TVA : 5,50% du montant HT sur les frais et redevances indiqués *, 10% sur ceux indiqués **, sinon 20%

VIII. Indicateurs du service de l'eau potable

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le

ID : 083-218300432-20250929-25DE043-DE

Code	Titre	Valeur
D101.0	Nombre d'habitants desservis	1734 hab
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 1er janvier N+1	2,78 €/m ³
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	5 jours ouvrés
P101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	100,0 %
P102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	100,0 %
P103.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	120 points
P104.3	Rendement du réseau de distribution	80,4 %
P105.3	Volumes non comptés	4,5 m ³ /km/j
P106.3	Pertes en réseau	4 m ³ /km/j
P107.2	Renouvellement des réseaux d'eau potable	1,83 %
P108.3	Protection de la ressource en eau	76,70 %
P109.0	Montant des actions de solidarité	0,0 €/m ³
P151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées	0/1000ab
P152.1	Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	11.7 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	5,59 %
P155.1	Taux de réclamations	0,61 %



QUELLE EAU BUEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ADDUC. COLLOBRIERES EST-ETAGE BAS

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité					
2024	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : A				
Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU					
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : PUIT DES MAURES, SOURCE DE L'OBAVIE, SOURCE DU ROUVE GAVOT, SOURCES DES SAUVETTES 1,2 ET 3, SOURCES SAUVETTES 4 & PUITS GREOU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 1050 personnes sur 1 commune (COLLOBRIERES). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE COLLOBRIERES ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ EAU FRANCE » qui assure l'exploitation du réseau.</p>		BACTÉRIOLOGIE Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. NITRATES Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 19 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024				
Quelques conseils <ul style="list-style-type: none"> ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures. ADOUCEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entrenez-le régulièrement. SÉCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle. 		FLUOR Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 175 Valeur maxi : 0 microgramme/L				
Pour aller plus loin <ul style="list-style-type: none"> Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr 		INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES <table border="1"> <tr> <td>DURETÉ</td> <td>Eau douce</td> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td> Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 9,95 °f Valeur maxi : 14,4 °f </td> </tr> </table>		DURETÉ	Eau douce	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 9,95 °f Valeur maxi : 14,4 °f
DURETÉ	Eau douce						
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 9,95 °f Valeur maxi : 14,4 °f						

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : ADDUCTION COLLOBRIERES OUEST

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité
2024	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : PRISE CARCES - USINE DE CARNOULES, PUIT DES MAURES, SOURCE DE L'OBAVIE, SOURCE DU ROUVE GAVOT, SOURCES DES SAUVETTES 1,2 ET 3, SOURCES SAUVETTES 4 & PUIT GREOU. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 620 personnes sur 1 commune (COLLOBRIERES). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE COLLOBRIERES ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ EAU FRANCE » qui assure l'exploitation du réseau.</p>		BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024</p> NITRATES A Très bonne qualité <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 1,83 mg/L Valeur maxi : 1,9 mg/L</p> PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS A Très bonne qualité <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi : 0 microgramme/L</p> FLUOR A Très bonne qualité <p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,09 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L</p>

Quelques conseils		INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	DURETÉ Eau douce Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 7,75 °f Valeur maxi : 7,81 °f
ADOUCEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.	

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 21/05/2025

UDI 083001251

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.
--

SITE	OPERATION (ACTION SUEZ)	ID : 083-218300432-20250929-25DE043-DE	Avancement
Source Obavie	Evacuation de 2 planches en bois taille et stockage propre sur site de l'arbre tombé situé sur l'accès des chambres à vannes taille et stockage propre sur site de l'arbre tombé au-dessus du talus de la source Abattage et stockage propre sur site de l'arbre situé au-dessus du talus de la source Mise en sécurité (fermeture) des 2 chambres de vannes : 2 cadenas Réfection de la clôture souple en contrebas de la source sur une longueur d'environ 25 m (6 x 4 m) avec le support existant Réparation de la clôture souple côté droite du portail d'entrée		OK
Sauvette n°1	Abattage et stockage propre sur site de l'arbre situé au-dessus du talus de la source Evacuation du feuillage devant l'accès à la source Sécurisation de l'accès du portail : mise en place d'une chaîne avec cadenas		OK
Sauvette n°2	Evacuation du feuillage devant l'accès à la source		OK
Sauvette n°3	Décapage et peinture huissière Evacuation du feuillage et débroussaillage devant l'accès à la source		OK
Sauvette n°4	Remplacement de la chaîne (fermeture du portail d'accès au site)		OK
Puits de Gréoux	accès au site : ok, débroussaillage à prévoir		OK
Maurès	accès au site : ok, débroussaillage à prévoir + taille de l'arbre tombé		OK
Source Rouve Gavot	Entretien espaces verts		OK
Réservoir les Claux	Entretien espaces verts		OK
Dépôt Station Cave coopérative	Cuve : traitement anti-corrosion sur environ 1 m ² Chloration : sécurisation de la vis (à couper) sortant au niveau du sol Locaux (pompage et chloration) : nettoyage du sol et des plafonds Conteneur de stockage : évacuation et tri des pièces + nettoyage général Entretien espaces verts <i>NB. Les équipements stockés sur la dalle béton appartiennent à la coopérative</i>		OK
Station de reprise de la Rhode	Clôture : réparation de la clôture derrière les locaux Clôture : réfection de la clôture souple avec mise en place des supports provisoires (environ 6 piquets) sur une longueur d'environ 10 m Portail d'accès : sécurisation de la partie découpé + mise en place d'une chaîne et d'un cadenas de fermeture Nettoyage général des locaux (sol et plafonds) Local technique (chambre de vanne/armoire électrique) : - Port d'accès : décapage et peinture huissière - Renouveler le "T" au niveau de la robinetterie - Sécurisation/mise aux normes du câblage électrique au niveau de l'électrovanne Ancien local de chloration : - nettoyage général - enlèvement des chemins de câbles non utilisés (+ sécurisation) - suppression des vannes + mise en place de 3 plaques pleines - comblement du "vide" au niveau de l'entrée en béton Locaux de chloration : - nettoyage général (sol + plafonds) - sécurisation du serrage de la bouteille de chlore Entretien espaces verts		OK
Reservoir du Camping	Entretien espaces verts		A programmer